

Avis de constitution

SOCIETE « KOCANE ENTREPRISE SARL » en abrégé « KES »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BASE CIE, Lot 4556, Ilot
122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOCANE ENTREPRISE SARL » en
abrégé « KES »

Objet :

- Les Travaux de Génie Civil,
- Les Travaux de Bâtiments et Travaux Publics (BTP),
- Les Travaux d'Assainissement et Gestion des Ordures,
- Les Travaux d'Aménagement Foncier et de Lotissement,
- Les Opérations immobilières,
- L'Installation et la Maintenance en Energie Solaires et Electricité Bâtiment,
- La Formation en Energie Solaire et en Electricité Bâtiment,
- La Formation en Gestion et Management d€ Projets de Développement,
- Le Montage des Dossiers d'Appels d'Offres,
- L'Import-Export et la Commercialisation de Matériels de Construction, Equipements Solaires et Electrique

Et pour la réalisation de L'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- ta prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée,

- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à L'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BASE CIE, Lot 4556, Ilot 122

Dirigeant(s) M KOCOLA KOUASSI PACOME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04129 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25122/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

